

Accès au site

- une voie de largeur 3m minimum, libre en permanence

Parking à disposition du public

A titre indicatif: 400 véhicules / Ha et en moyenne 3 personnes / véhicule

- interdire le stationnement « sauvage » pouvant gêner l'accès aux hydrants (poteaux incendie)
- comporter une entrée et une sortie distincte
- organisé par des bénévoles équipés de lampes et de gilets haute visibilité
- s'il s'agit d'un champ, faucher et ramasser l'herbe (risque d'incendie)
- en cas de pluie les jours précédents, envisager un parking de repli praticable
- faire stationner les véhicules en marche arrière (ils repartiront plus facilement / rapidement)
- conserver une voie de circulation de 3 mètres libre de tout stationnement dans tout le parking
- placer deux à trois extincteurs à eau pulvérisée ou poudre dans l'enceinte du parking
- réserver un parking dédié aux PMR à proximité du site (environ 10 / 20 places)

Eclairage

- s'assurer que les parkings et le cheminement menant au site soient suffisamment éclairés
- s'assurer du bon éclairage du lieu du site
- le cas échéant, disposer des mats d'éclairage (désigner un référent chargé de l'allumage du site)

Issues de secours

- judicieusement réparties (pas toutes du même côté)
- si effectif du public ≤ à 3000 personnes, prévoir **3 sorties totalisant 6 mètres linéaire**
- entre 3001 et 6000 personnes, prévoir **4 sorties totalisant 12 mètres linéaire**
- indications vertes sur fond blanc visibles en tout point du concert matérialisant les sorties
- positionner si possible une personne avec un gilet réfléchissant et une lampe à chaque sortie afin de guider le public en cas d'évacuation urgente

MANIFESTATIONS ET GRANDS RASSEMBLEMENTS

(CHECK-LIST SÉCURITÉ À L'USAGE DES MAIRES)

Chapiteaux, tentes, structure (barnums et tivolis)

- à l'usage des bénévoles, n'accueilleront pas de public
- s'assurer du lestage / liaisonnement au sol conformément aux données du fabricant
- attention aux points de chauffe et aux flammes (friteuse, plancha, gazinière) à proximité de la toile
- faire démonter la CTS si vent \geq à 80 km/h

Moyens de secours

- désigner un référent en charge de la sécurité de l'évènement joignable en tout temps
- prévoir des plans, un listing des contacts utiles et des consignes à l'usage des bénévoles
- se doter de moyens de communication (radios portatives, etc...)
- placer des extincteurs à eau et CO2 à proximité des lieux sensibles et de l'espace restauration
- prévoir un moyen d'alarme (mégaphone / sono)
- faire appel à une association agréée de sécurité civile qui mettra en place un dispositif prévisionnel de secours (DPS)

Mesures complémentaires à prévoir

- envisager sur demande l'ouverture d'une salle communale (salle des fêtes, gymnase) pour y établir si besoin un poste médical avancé (PMA)
- envisager sur demande l'ouverture de la mairie ou d'une salle à proximité pour y établir si besoin un poste de commandement (PC)
- prévoir au PC un téléphone urbain / fixe non soumis au réseau cellulaire / GSM (4G/5G) susceptible d'être saturé en cas d'évènement
- recenser à proximité des lieux de la manifestation et à 150 m de toute habitation, une zone de poser pour un hélicoptère, en cas d'évacuation nécessaire d'une victime par un moyen aérien

Vigilance météo

- se tenir informé des conditions météo en amont de la manifestation
- mettre en place les dispositions adéquates au maintien de la sécurité si besoin

Ces préconisations n'ont aucun caractère exhaustif